



INSTITUT DE LA
PROVIDENCE
WAVRE

Brochure destinée aux élèves entrant
dans le 1^{er} degré

ÉTUDIER - S'ORIENTER

VIVRE - S'ÉPANOUIR



À L'INSTITUT DE LA PROVIDENCE

Année scolaire 2020-2021



La Providence c'est ...

- Une école à dimension familiale où chaque élève est reconnu et a sa place.
- Une excellence pédagogique et éducative.
- Un sens de l'accueil et de la convivialité.
- Une offre scolaire abondante: général, technique de transition, technique de qualification et professionnel de qualification.
- Une implication culturelle et sociale dans notre société et dans la vie de l'école.
- Une facilité d'accès par les transports en commun.
- Une école qui aime faire la fête.

Introduction

Parents et élèves, vous vous trouvez, au seuil d'une nouvelle étape "scolaire", une étape importante: le passage à l'enseignement secondaire ou le choix d'une première orientation.

Afin de vous permettre de poser un choix éclairé sur les possibilités d'étude, nous avons réalisé cette brochure qui vous présentera, dans le détail, les éléments suivants concernant l'Institut de la Providence et particulièrement son 1^{er} degré:

- les valeurs vécues et transmises au sein de l'école,
- la structure de notre enseignement à l'Institut de la Providence,
- vivre ensemble à l'Institut de la Providence,
- bien apprendre à l'Institut de la Providence,
- la description des contenus et des objectifs du 1^{er} degré commun,
- la description des contenus et des objectifs du 1^{er} degré différencié,
- les modalités d'inscription,
- quelques renseignements pratiques.

Le passage de la 6^e année primaire à la 1^{re} année secondaire se vit à la fois dans la rupture et la continuité et cela risque parfois d'inquiéter. En effet, l'élève devient le plus jeune parmi les "grands". Il entre dans un univers inconnu, où le nombre de professeurs et de cours est multiplié, où il doit faire preuve de plus d'autonomie ... Dans le même temps, les mécanismes d'apprentissage s'appuient sur les connaissances acquises, les valeurs vécues et le travail accompli auparavant ...

1 Les valeurs vécues et transmises à l'Institut de la Providence

Au travers de son enseignement, de l'éducation et du développement de la vie intérieure, nous cherchons à **porter chacun vers sa propre excellence**.

Notre école est avant tout un lieu d'**enseignement**, d'éveil, de découverte et de transmission de connaissances. Nous souhaitons développer chez l'élève le goût de la recherche et du savoir, le souci de la rigueur, la volonté de donner le meilleur, le plaisir d'apprendre. Nous souhaitons également l'aider à assumer progressivement la responsabilité de sa propre formation.

L'école est également un lieu d'**éducation** où une équipe d'adultes propose aux jeunes des valeurs susceptibles d'inspirer une vie d'homme et de femme comme l'accueil, l'écoute, le respect. Cette action repose sur le respect fondamental de l'autre, de son milieu de vie, de sa culture, autant que sur celui du groupe où des règles de "vivre ensemble" sont indispensables.

L'école est aussi un lieu d'ouverture à **la foi et la vie intérieure**. À travers des temps de réflexion, de ressourcements, de célébration, nous souhaitons ouvrir l'esprit et le cœur sur des questions essentielles autour du sens à donner à sa vie, de la place à réserver aux autres et à Dieu.

2 La structure de l'enseignement à l'Institut de la Providence

Afin de respecter toutes les dimensions de la formation humaine, les grilles horaires proposées forment un ensemble équilibré et cohérent où sciences et lettres, sports et arts se côtoient, où dimensions intellectuelles et dimensions techniques sont présentes. C'est la formation nécessaire à l'adulte de demain, un adulte créatif et entreprenant qui devra s'équiper pour évoluer dans toutes les situations et poursuivre son parcours au maximum de ses compétences et au plus près de ses aspirations.

Un degré d'observation

La première année commune est une véritable année d'observation. Chacune des disciplines présentes à l'horaire est conçue dans ce sens, en vue d'un choix valable et assisté de la formation optionnelle. L'aspect "observation" sera dès lors appliqué à toutes les disciplines proposées, et spécialement à celles présentées comme projets d'essai en 2^e année.

La deuxième année est caractérisée par la certification. Elle permet d'accorder ou non le passage vers la troisième année. Ce passage est déterminé par l'acquisition des compétences à 14 ans appelées aussi socles de compétences.

Le premier degré différencié, quant à lui, est uniquement accessible aux élèves qui n'ont pas leur CEB et qui ont soit suivi une 6^e primaire, soit ont 12 ans au moins au 31 décembre de l'année en cours.

A partir de la 3^e année, un grand choix d'options et de filières est possible (voir en fin de fascicule).

3 Vivre ensemble à l'Institut de la Providence

3.1 Titulaire et éducateur

Les élèves de première année sont accueillis par leur titulaire le jour de la rentrée des classes. Cette journée leur est exclusivement dédiée (les autres classes rentrent les jours suivants) pour leur permettre de faire connaissance en toute quiétude avec les acteurs de l'école, les horaires et les bâtiments. Le titulaire joue un rôle essentiel dans la coordination de l'équipe pédagogique et dans l'accompagnement des élèves et de leur groupe-classe. Il est votre interlocuteur privilégié dans le suivi pédagogique de votre enfant. En partenariat avec le titulaire, l'éducatrice de niveau assure le suivi éducatif. Cette éducatrice sera également votre partenaire de première ligne.

3.2 Du temps consacré à se connaître

Etablir un véritable partenariat entre professeurs, éducateurs et élèves est pour nous une condition indispensable à tout acte éducatif et pédagogique. D'autre part, il est essentiel que les élèves d'une classe, qui vont vivre ensemble une année entière, apprennent à se connaître pour se respecter et se sentir bien ensemble.

Afin d'atteindre ces objectifs:

- les élèves de 1^{re} commune partent en classes vertes durant trois jours dans le courant du mois de septembre,
- les élèves de 1^{re} différenciée bénéficient d'une semaine de rentrée axée sur l'accueil et la connaissance des autres,
- les élèves de 2^e commune et différenciée participent à une journée d'accueil en début d'année scolaire.

3.3 L'équipe Ecout'Emoi

En 2014, notre école a été sélectionnée lors d'un appel à projets "Prévention du harcèlement entre élèves" de la Communauté française. Nous avons souscrit à ce projet, car, notre école, comme toutes les autres, est victime de cette forme de violence. Les interventions à mener sont indispensables et extrêmement délicates. Être sensibilisés et formés à cette question nous ont parus deux conditions indispensables pour agir en professionnels dans ces situations inacceptables.

L'équipe Ecout'Emoi, constituée de 21 professeurs (de tous les degrés et sections) et éducateurs a suivi quatre jours de formation et l'ensemble des membres du personnel a été sensibilisé à la question. Depuis, l'équipe est active aussi bien dans le "Vivre ensemble" que dans la prévention et la gestion du harcèlement par la méthode "Groupe d'entraide".

Pour toute question ou information complémentaire, merci de contacter l'équipe Ecout'Emoi à l'adresse suivante: ecout-emoi@providence-wavre.be.

3.4 Les cercles de paroles

Dans la continuité des projets développés par l'équipe Ecout'Emoi, des cercles de paroles ont été mis en place dans tout le premier degré (commun et différencié).

Les cercles de paroles sont des moments d'échange réguliers par classe qui ont pour objectifs de favoriser l'apprentissage de la vie en communauté, de comprendre le sens des règles et d'améliorer les relations. Ces partages se dérouleront de façon extrêmement rigoureuse et cadrée pour garantir la sécurité de chacun.

Les titulaires de classe, en partenariat avec les éducatrices, sont parties prenantes du projet et animeront ces moments.

3.5 Le centre PMS

Nous travaillons en étroite collaboration avec le centre PMS Wavre 2, aussi bien pour des questions scolaires (orientation), relationnelles, familiales ou comportementales.

Des permanences sont organisées à l'école et des rendez-vous peuvent également être pris au centre PMS. Le centre PMS est indépendant de l'école et est soumis au secret professionnel.

Pour plus de renseignements: <https://www.centrepms.be/wavre2/> ou 010 24 10 09.

4 Bien apprendre à l'Institut de la Providence

Mener nos élèves le plus loin possible ...

Notre principale mission est d'accompagner nos élèves dans leurs apprentissages, avec au bout du parcours leur diplomation et leur insertion et réussite dans les études supérieures ou leur emploi.

Notre pédagogie s'articule sur la confiance, l'innovation, la prise d'autonomie et l'esprit critique. Nos professeurs cherchent à mener nos jeunes le plus loin possible, avec exigence et bienveillance.

Pour les accompagner, l'école, depuis toujours, privilégie les méthodes innovantes et les projets qui demandent à nos élèves de se dépasser, de découvrir, et de s'ouvrir au monde extérieur.

Nous continuons donc, nous aussi, à apprendre. Ainsi, depuis septembre 2018, nous entamons un accompagnement de trois ans avec un formateur réputé, Renaud Keymeulen, autour des intelligences multiples, de l'utilisation des jeux de société dans l'apprentissage et des classes flexibles.

Simultanément, l'école équipe progressivement ses locaux aux technologies multimédias.

Enfin, chaque élève a accès à notre plateforme numérique Smartschool à partir de laquelle des apprentissages seront mis en place: classe inversée, tutoriel, ...

... et accompagner ceux qui ont des difficultés.

Les élèves ne sont pas égaux devant l'apprentissage. Notre école, depuis toujours, est sensible à cette question et a mis en place différents accompagnements accessibles aux élèves.

Toutefois, quelle que soit l'aide proposée, l'élève reste l'élément central de sa réussite. Nous attendons de lui qu'il soit actif en classe, participe aux cours et qu'il aille à la rencontre de son professeur s'il connaît des difficultés. Si nous pouvons faire la moitié du chemin, le jeune est responsable de l'autre moitié. L'objectif est de rendre nos élèves autonomes et responsables.

L'étude dirigée et les remédiations en 1^{re} C et 2^e C

Afin d'accompagner les élèves dans leur apprentissage, une heure d'étude dirigée est organisée dès le début de l'année et est obligatoire pour tous les élèves au moins jusqu'au 1^{er} novembre.

Après cette date, suivant leurs besoins, les élèves pourront bénéficier, en plus de l'étude dirigée, des dispositifs suivants : méthode de travail, remédiation en mathématique, langue moderne et français.

L'étude dirigée au degré différencié

Une étude dirigée, destinée aux élèves du degré différencié (1D – 2D), est organisée au sein de l'école. Elle est dispensée par trois professeurs différents de 15 h 25 à 16 h 15, les lundi, mardi et jeudi. L'inscription se fait sur proposition de la titulaire, en concertation et avec l'accord des parents et de l'élève.

Aide aux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français

Un soutien spécifique est organisé pour ces élèves. Il ne s'agit pas d'un cours d'apprentissage du français, mais bien d'une aide à la rédaction de certains documents, à la prise de parole ou au rappel de certains points de grammaire ou de conjugaison.

Si votre enfant est intéressé, il doit le signaler à son titulaire qui le mettra en contact avec le professeur chargé de cet accompagnement.

"10 Positif"

Un groupe de travail appelé "10 Positif" existe dans l'école. Il soutient plus particulièrement les élèves présentant des troubles d'apprentissage (dyslexie et autres Dys -, TDA/H).

En collaboration avec les enseignants et le centre PMS, "10 Positif" met en place des aménagements spécifiques lors des sessions d'examens (temps supplémentaire, format des questionnaires, ...) et lors des cours. Ces aménagements concernent les élèves de tous les degrés.

Pour toute question ou information complémentaire, merci de contacter 10 Positif à l'adresse suivante: 10positif@providence-wavre.be.

5 Le premier degré commun

5.1 Grille horaire de 1^{re} année commune

	1 ^{re} année commune (1C)	
Formation commune		
	Religion	2 h
	Éducation physique (dont 1 h de natation)	3 h
	Français	6 h
	Mathématique	4 h
	Langue moderne 1 (Néerlandais ou Anglais)	4 h
	Étude du Milieu	4 h
	Sciences	3 h
	Éducation musicale	1 h
	Éducation par la technologie	1 h
Activités complémentaires (pour tous les élèves)		
	Latin	2 h
	Conversation Langue moderne 1	1 h
	Logique mathématique	1 h
TOTAL		32 h

Suivant les indications du conseil de classe

Etude dirigée jusqu'au 1^{er} novembre

Etude dirigée, méthode de travail ou rattrapages à partir du 1^{er} novembre

1 période/semaine en moyenne

5.2 Grille horaire de 2^e année commune

	2 ^e année commune (2C)		2 ^e année complémentaire (2S)	
Formation commune				
	Religion	2 h	Religion	2 h
	Éducation physique (dont 1 h de natation)	3 h	Éducation physique (dont 1 h de natation)	3 h
	Français	5 h	Français	5 h
	Mathématique	5 h	Mathématique	5 h
	Langue Moderne ¹ (Néerlandais ou Anglais)	4 h	Langue Moderne ¹ (Néerlandais ou Anglais)	4 h
	Étude du Milieu	4 h	Étude du Milieu	4 h
	Sciences	3 h	Sciences	3 h
	Éducation plastique	1 h	Éducation plastique	1 h
	Éducation par la technologie	1h	Éducation par la technologie	1 h
			Soutien/Projet	4 h
Activités complémentaires: 2 x 2 h au choix				
	Culture et langue latine	2 h		
	Culture et langue grecque	2 h		
	Environnement	2 h		
	Socio-économie	2 h		
	Sciences sociales	2 h		
	Travaux dirigés Français*	2 h		
	Travaux dirigés Mathématique*	2 h		
TOTAL		32 h		32 h

* Uniquement sur proposition du conseil de classe

Suivant les indications du conseil de classe

Etude dirigée jusqu'au 1^{er} novembre

Etude dirigée, méthode de travail ou rattrapages à partir du 1^{er} novembre

1 période/semaine en moyenne

Fin de 1^{re} année, les élèves sont invités à choisir les options de la 2^e. Si ce choix n'est pas déterminant pour le futur, il engage déjà une partie de la suite des études. C'est donc une étape importante.

Pour éclairer cette phase délicate, les élèves reçoivent une information en classe, une présentation est faite aux parents et l'avis du conseil de classe, co-responsable du choix, est transmis.

5.3 La formation commune

La formation commune comprend obligatoirement 28 périodes de cours par semaine. Cette composante de la grille-horaire demeurera identique en 2^e, à l'exception du cours d'Éducation plastique remplacé par le cours d'Éducation musicale

5.3.1 L'étude du milieu

C'est un nouveau cours que les élèves découvrent pour la première fois en 1^{re} secondaire. Ce cours est conçu comme un cours intégré et contient des approches géographiques, historiques, sociales et économiques. Il se prête particulièrement bien à l'épanouissement des compétences générales (analyse, synthèse, structure, ...).

5.3.2 Les langues modernes

À l'Institut, dès la 1^{re} année, le choix entre deux langues modernes est possible: soit le Néerlandais, soit l'Anglais. Dans la toute grande majorité, les élèves poursuivent la pratique de la langue suivie en 6^e primaire.

Il faut savoir qu'en entamant son parcours en 1^{re} langue Néerlandais, la 2^e langue (Anglais 4 h/sem.) devient accessible en 3^e année et se poursuit jusqu'en 6^e. Si le choix se porte sur la 1^{re} langue Anglais, l'accès au Néerlandais en 3^e et 4^e se fera sous la forme d'initiation Néerlandais 2 h/sem. Ce cours ne se poursuit pas en 5^e et 6^e.

Pour tous les élèves, une 3^e langue moderne est accessible dès la 5^e: Espagnol ou Allemand.

5.4 La formation complémentaire

La formation complémentaire est un champ privilégié d'observation. En effet, elle a pour objectifs:

- de favoriser l'observation de l'élève par lui-même et par ses professeurs,
- de faciliter le choix, par l'élève, de l'une ou l'autre voie qui se présentera à lui dans le futur,
- de l'éduquer en visant le savoir-être, c'est-à-dire des attitudes d'esprit,
- de combler d'éventuelles lacunes antérieures ou de se dépasser.

5.4.1 En 1^{re} année

Cette formation complémentaire comprend obligatoirement 4 heures décomposées en 3 axes:

a) Latin

L'élève, par une première approche du fonctionnement linguistique de la langue latine, est amené à observer des faits linguistiques, à les comparer, à formuler des hypothèses, bref à développer ses capacités d'observation et d'analyse.

De plus, par l'observation des liens de parenté entre la langue latine et la langue française, il enrichit son vocabulaire et maîtrise davantage sa langue maternelle.

Enfin, grâce à la découverte de différentes composantes de la civilisation latine, il pourra mieux se situer dans le temps, prendra conscience du contexte dans lequel cette civilisation s'est développée et de son prolongement dans notre civilisation européenne.

b) Conversation (Langue moderne 1)

L'élève peut ainsi mettre en pratique, dans des situations concrètes, le vocabulaire étudié lors du cours de formation commune. Ce temps permet à chacun d'atteindre un meilleur niveau de maîtrise de la langue.

c) Logique mathématique

Une autre mise en pratique des notions abordées lors des cours permettra aux élèves d'aller plus loin, de développer davantage leur maîtrise du monde mathématique.

5.4.2 En 2^e année

Cette formation complémentaire comprend obligatoirement 4 heures à choisir parmi:

a) Environnement

Le cours d'environnement a pour finalité de développer, chez les élèves, la curiosité et le goût de l'investigation dans le domaine scientifique.

Il est l'occasion de renforcer les acquis du cours de sciences de la formation commune et plus particulièrement les savoir-faire et les savoir-être.

Pour atteindre cet objectif, nous emploierons entre autres les démarches suivantes:

- développer le sens de l'observation (la classification des types de fruits, la germination de la graine de haricot, ...)
- développer des savoir-faire techniques (la construction d'une station météo dans le cadre d'un chapitre consacré au climat, ...)
- conscientiser les élèves aux problèmes environnementaux actuels (le tri des déchets, la lutte contre le gaspillage, ...)

- rechercher des informations auprès des personnes ressources (la visite du planétarium, la visite d'une ferme d'escargots, ...)

Chacune de ces activités est soit l'aboutissement d'une étude théorique préalable, soit le point de départ d'une réflexion qui mènera les élèves à un enseignement théorique. Les différentes démarches donnent aux élèves l'occasion de jouer un rôle actif dans l'apprentissage des sciences.

b) Culture et langue latine — Culture et langue grecque

Cette option s'adresse à toutes et à tous, quelle que soit l'orientation future que l'élève choisira. C'est une approche de la langue et de la culture latine ou grecque à travers des activités, exercices, témoignages appropriés et développant différentes compétences.

À partir de textes choisis, inspirés de textes authentiques et traduits, différents points de grammaire seront abordés: déclinaisons – conjugaisons – structures particulières avec comme objectif de comprendre le message de l'auteur et de découvrir les mécanismes élémentaires de la langue (latine/grecque).

Chaque texte mettra aussi les aspects les plus importants de la civilisation grecque et romaine en rapport avec notre société contemporaine. Ainsi nous aborderons le thème de la citoyenneté, la vie quotidienne ... et bien sûr la mythologie qui permet d'introduire au cœur des cours de langues anciennes l'imaginaire, le récit ... et qui amorce une réflexion sur le comportement humain.

De plus, certains sujets seront vus de façon plus concrète lors de visites culturelles. Ex.: le Musée d'Art et d'Histoire au Cinquantenaire – Bavay et Trèves: villes proches de chez nous aux racines romaines.

Étudier le latin ou le grec, c'est donc apprendre à traduire des textes et à respecter la pensée de quelqu'un d'autre.

Cet exercice permet d'acquérir une méthode de travail efficace: c'est un apprentissage essentiellement de la rigueur, de la précision, de la logique, de la déduction, de la mémorisation.

Ces compétences sont développées tout au long de l'année et trouveront de nombreuses applications dans beaucoup de domaines (mathématiques, sciences, langues modernes, droit, ...): cultiver le sens de l'effort, structurer une recherche, résoudre une situation-problème, mieux communiquer et surtout améliorer la maîtrise du français.

En conclusion, tout en donnant la possibilité à l'élève de découvrir ses racines, l'option langue ancienne est une option qui contribue efficacement à sa formation intellectuelle et qui sera pour lui un formidable tremplin pour l'avenir!

c) Socio-économie

Les médias, la culture et les progrès techniques influencent ou créent des envies ou des besoins chez l'homme et modifient la manière de les satisfaire.

Pour supprimer ce mal-être qu'engendre un besoin, l'homme doit consommer des biens ou des services, c'est-à-dire les utiliser, ce qui caractérise le genre et le niveau de vie. La consommation diffère d'une région à l'autre et d'une époque à l'autre.

La plupart des biens n'existant pas à l'état naturel, ils doivent être produits, autrement dit fabriqués. Le travail et le capital sont à la base de toute production. Quels sont les acteurs de la vie économique et quelles conséquences la production a-t-elle sur l'environnement?

Les ménages disposent de rentrées d'argent qu'ils consacrent à la satisfaction de leurs besoins, pour ce faire ils doivent équilibrer leur budget afin de pouvoir constituer une épargne ou éventuellement faire appel au crédit.

Structure du cours

<u>Module 1: Besoins et satisfaction</u> Notion de besoin Réponses aux besoins – biens et services Relativité des besoins et des réponses	<u>Module 2: Consommation</u> Notion de consommation Niveau de vie et genre de vie Évolution de la consommation
<u>Module 3: Production</u> Pourquoi produire ? Facteurs de production Productivité	<u>Module 4: Revenus, dépenses, budget d'un ménage</u> Origine des revenus Classification des dépenses Épargne, crédit et endettement

Le cours vise:

- à fournir à l'élève les premiers outils d'analyse de la réalité socio-économique qui l'entoure,
- à l'aider à comprendre son environnement,
- à l'aider à se situer par rapport à cet environnement, à maîtriser son environnement.

Le cours ne constitue pas un prérequis pour une option de 3^e année, mais ambitionne de fournir à l'élève une base pour une formation générale.

Pour illustrer les acquis théoriques développés au cours de l'année, une visite d'entreprise est organisée pour les élèves suivant le cours d'économie. Le choix de l'entreprise visitée sera en rapport avec le thème abordé dans le cours.

d) Sciences sociales

Le cours de sciences sociales s'intéresse aux phénomènes de société actuelle. Il regroupe différentes disciplines ayant pour objet l'être humain vivant en société ainsi que la société comme lieu des interactions humaines. Les disciplines privilégiées pour le cours sont: la sociologie, l'anthropologie sociale et culturelle, l'économie politique, la psychologie sociale et les communications sociales.

Le cours se veut très actif et ludique pour l'élève, "la société s'observe", c'est pourquoi il est important de se rendre sur le terrain et d'aller à la rencontre des différents intervenants sociaux.

Durant l'année scolaire, nous aborderons différentes thématiques telles que: les réseaux sociaux et l'internet, le travail et les droits des enfants, la justice, les médias et leurs influences, le look comme facteur d'intégration sociale, ... Ces sujets seront traités selon une démarche très rigoureuse:

- Représentation: Il s'agira dans un premier temps de faire émerger et travailler à partir des représentations et des acquis des élèves.
- Observation: à l'aide d'extraits vidéo, de textes, de faits, d'actualités, ... l'élève observera le fait social travaillé.
- Problématique: l'élève sera amené à se poser des questions par rapport au thème abordé.
- Recherche: sur base de la situation problème, l'élève devra concevoir et réaliser, seul ou en équipe, une démarche de recherche en utilisant différentes méthodes de collecte et de traitement de l'information (interview, réalisation d'enquêtes, recherche dans les différents outils de l'information et de la communication, ...).
- Analyse: l'élève devra confronter les résultats de sa recherche avec des modèles théoriques (intervenants invités en classes, débats, visites d'expositions, ...).
- Communication: Il s'agira de présenter les résultats de la recherche, en faisant appel à un mode de communication adéquat.

La finalité du cours est de permettre à l'élève de s'interroger, d'émettre des hypothèses, de faire le tri dans la multitude d'informations qui se présentent à lui tout en ayant un regard critique sur la société qui l'entoure.

C'est en étudiant la société que l'on prend conscience du monde qui nous entoure et nous pousse à devenir des citoyens responsables.

e) Travaux dirigés (TD)

Il s'agit, durant le temps scolaire, d'une remise à niveau des acquis antérieurs soit en Français, soit en Mathématique, sur proposition du conseil de classe. Celle-ci est destinée aux élèves présentant des lacunes liées à des difficultés de compréhension et non de travail. En aucun cas, cette aide ne se substitue au travail personnel de l'élève. Elle vient en soutien du cours, permet de revoir un certain nombre de points de matières, de savoir-faire et de compétences de 1^{re} et de 2^e année.

Cette aide doit permettre à l'élève, à la fin de l'année, d'atteindre les socles de compétences de fin de 2^e année et lui permettre de poursuivre de façon performante la suite de sa scolarité. C'est le conseil de classe qui propose cette alternative à une autre activité complémentaire.

f) L'étude dirigée

L'étude dirigée s'adresse au départ de l'année à tous les élèves au moins jusqu'au 1^{er} novembre. Ensuite, le conseil de classe, sur base des observations relevées tant dans la façon de travailler que des résultats scolaires, pourra autoriser un élève à quitter l'étude dirigée. Les parents en seront avertis.

g) Cours de soutien (pour les 2S)

Le cours de Soutien est destiné aux élèves orientés vers une 2S. Il vise à travers différentes activités à permettre à chacun de mieux se connaître afin de pouvoir remédier à ses difficultés et préparer au mieux son orientation scolaire.

Les axes de travail privilégiés sont le jeu de société pour mieux s'appropriier les différentes composantes d'un apprentissage, des ateliers créatifs pour mieux se connaître et renforcer la confiance en soi, et des carrefours méthodologiques de groupe ou individuels pour identifier et apporter une réponse concrète aux difficultés de chacun.

6 Le degré différencié

6.1 Grille horaire du 1er degré différencié

	1D	2D
Formation commune		
Religion	2 h	2 h
Éducation physique (dont 1 h de natation)	3 h	3 h
Français	8 h	6 h
Mathématique	6 h	5 h
Néerlandais	2 h	2 h
Étude du Milieu	2 h	2 h
Sciences	2 h	2 h
Sport	1 h	
Éducation plastique		1 h
Éducation musicale	2 h	1 h
Formation complémentaire		
Métiers de l'alimentation	2 h	3 h
TIC	—	2 h
Formation à la vie quotidienne	2 h	3 h
TOTAL	32 h	32 h

6.2 La formation commune

La formation commune comprend 30 périodes de cours en 1D et 23 périodes en 2D. Certains sont la suite de la formation en primaire comme les Mathématiques et le Français, d'autres sont nouveaux comme l'Étude du Milieu ou le Néerlandais.

6.2.1 L'étude du milieu

C'est un nouveau cours que les élèves découvrent pour la première fois en 1^{re} secondaire. Ce cours est conçu comme un cours intégré et contient des approches géographiques, historiques, sociales et économiques. Il se prête particulièrement bien à l'épanouissement des compétences générales (analyse, synthèse, structure, ...).

6.2.2 Les langues modernes

L'Institut a choisi, dès la 1^{re} année, le néerlandais comme première langue moderne. Certains élèves possèdent déjà des notions de néerlandais, d'autres vont les découvrir. L'objectif poursuivi est de se familiariser avec une nouvelle langue, d'entraîner des compétences communes à tous les cours par exemple: la mémorisation, la compréhension de consignes, la rédaction de réponses.

6.3 La formation complémentaire

La formation complémentaire est un champ privilégié d'observation. En effet, elle a pour objectifs:

- de favoriser l'observation de l'élève par lui-même et par ses professeurs,
- de faciliter le choix, par l'élève, de l'une ou l'autre voie qui se présentera à lui dans le futur,
- de l'éduquer en visant le savoir-être, c'est-à-dire des attitudes d'esprit,
- de combler d'éventuelles lacunes antérieures ou de se dépasser.

En 2D, cette formation complémentaire comprend 8 périodes de cours décomposées en 3 domaines: les métiers de l'alimentation, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la formation à la vie quotidienne.

6.3.1 Métiers de l'alimentation et Formation à la vie quotidienne (F.V.Q.)

Pour amener les élèves à acquérir autonomie, organisation, exactitude, ... lors de son apprentissage, les cours "Métiers de l'alimentation" et "Formation à la vie quotidienne" vont lui permettre de découvrir différentes facettes du quotidien.

Le choix de thèmes comme les collations, la fête de Pâques ou de Noël va l'amener à poser un regard sur l'environnement, la société de consommation, les règles d'une alimentation saine. Les matières de ce cours ont pour but de sensibiliser l'élève afin de l'aider à devenir un consommateur averti.

L'élève aura aussi l'occasion de se dévoiler au travers des leçons pratiques de cuisine, de maintenance et de bricolage au cours de sa formation.

6.3.2 Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Le cours de TIC vise trois objectifs:

- la gestion et l'utilisation de l'ordinateur,
- l'utilisation du traitement de texte,
- s'exercer au CEB sur ordinateur.

Ces trois objectifs ont pour but de rendre l'élève autonome sur un ordinateur tout en améliorant ses connaissances en vue de l'obtention du CEB.

7 Les compétences disciplinaires

Durant les 2 ou 3 années à venir, l'élève développera les "outils" qui lui permettront de gérer efficacement son travail et ses études. Il s'agit de développer à la fois des aptitudes communes à toutes les branches (synthétiser,

structurer, classer, ...) et des compétences propres à chaque discipline (savoir-lire, savoir-écouter, appliquer, ...).

Acquérir des compétences ne signifie nullement pour l'élève devenir un spécialiste dans les différentes branches. Ce qui lui est demandé, c'est avant tout de maîtriser des savoir-faire, c'est-à-dire de s'approprier des techniques, des modes de pensées et d'action sur base d'un certain nombre de savoirs. Ces savoir-faire lui permettront de réussir dans les disciplines communes à tous les programmes et de bien choisir ses options, de s'orienter avec les meilleures chances de succès.

Ces compétences, ces objectifs et ces exigences sont présentés en tout début d'année à chaque élève. L'évaluation porte alors sur la maîtrise des compétences.

7.1 Signification des évaluations

Les évaluations sont des étapes importantes de la scolarité de l'élève. Elles signalent son degré de compétence face à une matière donnée. Les résultats peuvent également traduire le degré d'implication des élèves dans leurs études. La remise des bulletins est l'occasion de rencontrer le titulaire et/ou les professeurs de branches pour faire le point sur la situation scolaire de l'élève, permettant ainsi de mettre en place une stratégie de remédiation et parfois aussi de constater un manque de travail de la part de l'élève.

Chaque élève reçoit un bulletin récapitulatif et des bulletins par discipline. Pour chaque branche, le bulletin récapitulatif reprend, pour les sessions d'examens et les périodes, une appréciation globale en lettre (TB = Très bien, B = Bien, S = Satisfaisant, S - = réussite mais avec un sérieux avertissement, I = Insuffisant et TI = Très insuffisant). Il comprend également les avis, conseils et décisions du conseil de classe.

Les bulletins par discipline reprennent pour les mêmes périodes des appréciations chiffrées pour les diverses compétences disciplinaires ainsi que des commentaires et conseils des professeurs.

8 Certification

Au terme de la 1^{re} année et de la 2^e année, l'élève régulier reçoit un rapport de compétences acquises motivant le passage dans l'année supérieure basé sur ses résultats de l'année et la session des bilans de juin pour la 1^{re} année et des épreuves du CE1D pour la 2^e année. En cas de lacunes, celui-ci est complété par un Plan d'Accompagnement Individuel (PIA) ciblant les pistes de remédiations à mettre en place durant l'année suivante.

Au terme de la 2^e année (2^e C), le conseil de classe:

- certifie la réussite du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire. Cette attestation permet d'accéder au 2^e degré dans toutes les formes d'enseignement (Transition-Qualification-Professionnel)
- ne certifie pas la réussite du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire:
 - 1) l'élève n'a pas épuisé 3 années d'étude au 1^{er} degré et n'atteint pas l'âge de 16 ans au 31/12, le Conseil de classe oriente l'élève vers la 2^e année complémentaire (2S);
 - 2) l'élève n'a pas épuisé 3 années d'étude au 1^{er} degré, mais atteint l'âge de 16 ans au 31/12: le Conseil de classe définit les formes et sections que l'élève peut fréquenter en 3^e secondaire (3GT – 3TT – 3TQ – 3P), remet aux parents un document reprenant des conseils complémentaires d'orientation et en informe les parents qui choisissent: soit la 2^e année complémentaire, soit une des 3^e dont les formes et sections ont été définies par le Conseil de classe.

Au terme de la 2^e année complémentaire (2S), le Conseil de classe définit les formes et sections que l'élève peut fréquenter en 3^e année de l'enseignement secondaire. Le Conseil de classe remet à l'élève un document reprenant des conseils complémentaires pour son orientation. Ces conseils portent sur des filières d'étude conseillées.

Au terme de la 1^{re} D, l'élève effectue l'épreuve externe du CEB.

La délivrance du CEB se base sur les résultats acquis lors de l'épreuve externe de juin. Pour rappel, il est nécessaire d'obtenir 50 % dans les quatre disciplines évaluées (Français, Mathématique, Sciences et Étude du Milieu). Après réussite, l'élève se voit orienté vers la 1^{re} année commune (avec PIA). En cas d'échecs, l'élève est orienté vers la 2^e année différenciée (avec PIA).

L'élève est orienté vers la 2^e année différenciée s'il ne maîtrise pas les compétences attendues au CEB. Celle-ci a les mêmes objectifs que la 1^{re} D.

9 Modalités d'inscription

Les inscriptions en 1^{re} Commune sont prises conformément au décret du 11 octobre 2007 ("Décret Inscriptions").

En 2^e secondaire, l'inscription se voit définitivement confirmée lors de la réception à l'école de la grille signée concernant le choix d'options pour la 2^e année et ceci pour le **1 juillet 2019 au plus tard**.

Pour les élèves souhaitant rejoindre l'Institut fin de 1^{re} C ou fin de 2^e C, l'inscription se fait à partir du 2^e trimestre de l'année en cours, uniquement sur liste d'attente et se voit prise en compte une fois l'Institut en possession de la copie du bulletin, du choix d'options et de l'autorisation de changement d'école délivré par l'établissement où l'élève était inscrit pour le **29 juin au plus tard**. Un courrier de confirmation ou d'infirmité sera alors envoyé aux parents.

Pour les élèves de 1^{re} D, nous sommes conscients de la difficulté d'inscrire son enfant dès le 1^{er} trimestre. C'est pourquoi nous souhaitons vous informer que le nombre de places disponibles est chaque année suffisant. L'essentiel des inscriptions se fait durant le 2^e trimestre et particulièrement à partir du mois de mars pour les élèves issus de l'enseignement spécial, car c'est à ce moment que les avis des CPMS et des conseils de classe dirigent ou non les élèves vers l'enseignement ordinaire ou spécialisé. Pour les élèves issus de l'enseignement ordinaire, c'est durant le 3^e trimestre que certains indicateurs orientent l'élève vers la 1^{re} D. Nous avons donc réservé un nombre suffisant de places pour chacun.

Pour les élèves venant de l'enseignement ordinaire, l'inscription se voit définitivement confirmée lors de la remise à l'Institut de l'attestation de fréquentation de l'école primaire, la copie recto/verso de la carte d'identité et la copie du bulletin de la dernière année fréquentée.

Pour les élèves issus de l'enseignement spécialisé, l'inscription se voit définitivement confirmée moyennant l'avis favorable du Conseil d'admission et après remise à l'Institut de l'attestation d'avis motivé (document délivré par le CPMS après une entrevue avec les parents) permettant le passage de l'enseignement spécialisé vers l'enseignement ordinaire, la copie recto/verso de la carte d'identité et la copie du bulletin de la dernière année fréquentée. Dans le cas d'un avis défavorable, l'élève se voit orienté vers l'enseignement spécialisé dès réception de l'avis du conseil de classe.

10 Quelques renseignements pratiques

10.1 Horaire des cours

Cours de 8 h 30 à 15 h 25 ou 16 h 15

10.2 Étude

Une salle d'étude est ouverte toute la journée sous la surveillance d'un éducateur.

Le soir, une étude surveillée gratuite est organisée tous les jours jusqu'à 17 h (le mercredi jusqu'à 16 h).

10.3 Centre de documentation et centre cybermédia

Les élèves y ont accès toute l'année suivant un horaire bien défini. Les élèves sont guidés dans leurs recherches et leurs choix par l'éducatrice ou le professeur responsable.

10.4 Natation

Ce cours, donné aux Piscines du Blocry à Louvain-La-Neuve ou à la piscine de Rixensart, est réservé aux élèves de 1^{re} et 2^e.

Les frais de 104 € en 1^{re} année et 88 € en 2^e année, couvrant le trajet et l'entrée au bassin, sont repris sur la facture d'octobre¹.

NB: Seul un certificat médical peut dispenser de ce cours. Le prix est ramené à 86 € et 70 € selon l'année pour un deuxième enfant inscrit au cours. Pour les élèves qui possèdent un abonnement à la piscine de LLN, le prix couvrant le trajet est de 60 €.

10.5 Repas

Sandwiches: 2,7 €

¹ Les montants indiqués sont susceptibles de modifications. Les montants définitifs seront transmis sur les renseignements pratiques qui seront envoyés avec les informations de rentrée.

10.6 Frais

- 1 Livres et fournitures: les livres et fournitures sont achetés par l'élève. L'école propose, si les parents le souhaitent, l'achat via une plateforme dédiée aux achats scolaires. En fin d'année, la revente via cette plateforme est possible.
- 2 Une avance de 75 € sur la 1^{re} facture d'année est demandée en septembre. Cette somme est versée sur le compte n° 795-5669054-72 de Providence Humanités à Wavre (communication: NOM + Prénom inscription en X^e année 2019-2020). Elle sera décomptée de la 1^{re} facture.
- 3 Dans le courant du 1^{er} trimestre, une facture est adressée aux parents. Elle reprend tous les frais scolaires de l'année (sauf frais de visites, excursions, ...). Une seconde facture est envoyée au deuxième trimestre. Une facture de clôture sera envoyée dans le courant du troisième trimestre.

11 Table des matières

Introduction	3
1 Les valeurs vécues et transmises à l'Institut de la Providence	4
2 La structure de l'enseignement à l'Institut de la Providence	4
3 Vivre ensemble à l'Institut de la Providence	5
3.1 Titulaire et éducateur	5
3.2 Du temps consacré à se connaître	6
3.3 L'équipe Ecout'Emoi	6
3.4 Les cercles de paroles	7
3.5 Le centre PMS	7
4 Bien apprendre à l'Institut de la Providence	8
5 Le premier degré commun	11
5.1 Grille horaire de 1 ^{re} année commune	11
5.2 Grille horaire de 2 ^e année commune	12
5.3 La formation commune	13
5.3.1 L'étude du milieu	13
5.3.2 Les langues modernes	13
5.4 La formation complémentaire	14
5.4.1 En 1 ^{re} année	14
a) Latin	14
b) Conversation (Langue moderne 1)	15
c) Logique mathématique	15
5.4.2 En 2 ^e année	15
a) Environnement	15
b) Culture et langue latine — Culture et langue grecque	16
c) Socio-économie	17
d) Sciences sociales	19
e) Travaux dirigés	20
f) L'étude dirigée	20
g) Cours de soutien (pour les 2S)	20
6 Le degré différencié	21
6.1 Grille horaire du 1er degré différencié	21
6.2 La formation commune	22
6.2.1 L'étude du milieu	22
6.2.2 Les langues modernes	22
6.3 La formation complémentaire	22
6.3.1 Métiers de l'alimentation et Formation à la vie quotidienne (F.V.Q.)	23
6.3.2 Les technologies de l'information et de la communication (TIC)	23

7	Les compétences disciplinaires	23
7.1	Signification des évaluations.....	24
8	Certification	25
9	Modalités d'inscription.....	26
10	Quelques renseignements pratiques.....	27
10.1	Horaire des cours.....	27
10.2	Étude	28
10.3	Centre de documentation et centre cybermédia	28
10.4	Natation.....	28
10.5	Repas.....	28
10.6	Frais	29
11	Table des matières	30

Offre scolaire de l'Institut (2^e et 3^e degrés)

Enseignement général
Latin 4 h – Grec 4 h
Néerlandais 2 h/4 h – 4 h + 2 h - Anglais 2 h/4 h
Espagnol 4 h
Mathématique 4 h/6 h – 6 h + 2 h
Sciences 3 h – 5 h – 6 h
Sciences économiques 4 h
Informatique 2 h
Sciences sociales et éducatives 8 h (technique de transition)
Sciences paramédicales 11 h (technique de transition)
Activités complémentaires: histoire de l'art, complément de français, sport, art dramatique, expression plastique.
Enseignement de qualification technique
Gestion et Technicien(ne) en comptabilité
Techniques sociales et Aspirant(e) en nursing
Enseignement de qualification professionnel
Hôtellerie - Restauration
Services sociaux - Aide familial(e)
Puériculture
Aide-soignant(e)
Agent(e) médico-social(e)

